

## Bilan de l'utilisation par le Conseil d'administration des autorisations financières venant à échéance en 2012

Type d'autorisation	Objet de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Validité de la délégation	Plafond	Utilisation en 2010	Utilisation en 2011	Utilisation en 2012 (jusqu'au 2 mars)
<b>Rachat d'actions</b>	Acheter des actions Société Générale	<b>Accordée par :</b> AG du 24.05.2011 11 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 18 mois <b>Entrée en vigueur</b> le 25.05.2011 <b>Echéance :</b> 24.11.2012	10% du capital à la date de réalisation des achats	NA	Hors contrat de liquidité, rachat de 9 058 174 actions soit 1,16% du capital au 31.12.2011	Hors contrat de liquidité : néant
					Au 31.12.2011, 1 269 639 actions figuraient au compte du contrat de liquidité. (voir détails en p. 27 du Document de référence 2012)	Au 02.03.2012, 0 action figurait au compte du contrat de liquidité.
<b>Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires</b>	Augmenter le capital avec DPS par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	<b>Accordée par :</b> AG du 25.05.2010, 16 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Echéance :</b> 25.07.2012	460 M EUR nominal pour les actions soit 49,7% du capital à la date de l'autorisation  6 Md EUR nominal pour les valeurs mobilières donnant accès au capital <i>Remarque : sur ces plafonds s'imputent ceux des 17<sup>e</sup> à 22<sup>e</sup> résolutions de l'AG du 25.05.2010</i>	Néant	Néant	Néant
	Augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres	<b>Accordée par :</b> AG du 25.05.2010, 16 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Echéance :</b> 25.07.2012	550 M EUR nominal soit 59,4% du capital à la date de l'autorisation	Néant	Néant	Néant
	Augmenter le capital sans DPS par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	<b>Accordée par :</b> AG du 25.05.2010, 17 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Echéance :</b> 25.07.2012	138 M EUR nominal pour les actions soit 14,9% du capital à la date de l'autorisation  6 Md EUR nominal pour les valeurs mobilières donnant accès au capital <i>Remarque : ces plafonds s'imputent sur ceux de la 16<sup>e</sup> résolution et sur ces plafonds s'imputent ceux des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> résolutions de l'AG du 25.05.2010</i>	Néant	Néant	Néant
	Option de sur allocation en cas de demandes excédentaires lors d'opérations d'augmentation de capital avec ou sans DPS décidées par le Conseil	<b>Accordée par :</b> AG du 25.05.2010, 18 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Echéance :</b> 25.07.2012	15% de l'émission initiale <i>Remarque : l'opération se ferait au même prix que l'émission initiale et dans la limite des plafonds des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> résolutions de l'AG du 25.05.2010</i>	Néant	Néant	Néant
	Augmenter le capital pour rémunérer des apports de titres en nature	<b>Accordée par :</b> AG du 25.05.2010, 19 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Echéance :</b> 25.07.2012	10% du capital <i>Remarque : ce plafond s'impute sur ceux des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> résolutions de l'AG du 25.05.2010</i>	Néant	Néant	Néant

Type d'autorisation	Objet de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Validité de la délégation	Plafond	Utilisation en 2010	Utilisation en 2011	Utilisation en 2012 (jusqu'au 2 mars)
<b>Opération en faveur des salariés</b>	Augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents à un Plan d'Épargne d'Entreprise ou de Groupe de Société Générale	<b>Accordée par :</b> AG du 25.05.2010, 20 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Echéance :</b> 25.07.2012	3% du capital à la date de l'autorisation <i>Remarque : ce plafond s'impute sur celui de la 16<sup>e</sup> résolution de l'AG du 25.05.2010</i>	Néant	5 756 928 actions émises soit 0,74% du capital au jour de l'opération	Opération dont le principe a été arrêté par le Conseil du 15.02.2012
	Attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux	<b>Accordée par :</b> AG du 25.05.2010, 21 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Echéance :</b> 25.07.2012	4% du capital à la date de l'autorisation <i>Remarque : ce plafond inclut les attributions gratuites d'actions et s'impute sur celui prévu par la 16<sup>e</sup> résolution de l'AG du 25.05.2010</i>  <i>0,20% du capital pour les dirigeants mandataires sociaux</i> <i>Remarque : ce plafond s'impute sur celui de 4% prévu par la 21<sup>e</sup> résolution de l'AG du 25.05.2010</i>	Néant	Néant	Néant
	Attribuer des actions gratuites émises ou à émettre aux salariés et mandataires sociaux	<b>Accordée par :</b> AG du 25.05.2010, 22 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Echéance :</b> 25.07.2012	4% du capital à la date de l'autorisation <i>Remarque : ce plafond s'impute sur celui de la 21<sup>e</sup> résolution ainsi que sur celui prévu par la 16<sup>e</sup> résolution de l'AG du 25.05.2010</i>  <i>0,20% du capital pour les dirigeants mandataires sociaux</i> <i>Remarque : ce plafond s'impute sur celui de 4% prévu par la 22<sup>e</sup> résolution de l'AG du 25.05.2010</i>	Attribution de 5 400 000 actions soit 0,73% du capital au jour de l'attribution	Attribution de 2 440 000 actions soit 0,33% du capital au jour de l'attribution	Attribution de 3 100 000 actions soit 0,40% du capital au jour de l'attribution
<b>Annulation d'actions</b>	Annuler des actions acquises dans le cadre des programmes de rachat	<b>Accordée par :</b> AG du 25.05.2010, 23 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Echéance :</b> 25.07.2012	10% du nombre total d'actions par période de 24 mois	Néant	Néant	Néant